



DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

**PARCOURS MODULAIRE :
TITULAIRE DU TP ADVF**

Devis n°

Civilité, NOM, Prénom :	
Adresse :	
Complément :	
CP - VILLE :	

Dates de la formation :
DU 06/03/2019 AU 02/10/2019

Durée de la formation :
844 HEURES EN 8 MOIS

Formation théorique :
354 HEURES

Formation pratique :
490 HEURES

Objectif du module :
Diplôme d'État d'Aide-Soignant
(D.E.A.S)

Niveau :
V

Statut juridique :
ASSOCIATION LOI 1901

Code ROME :
J1501

Formacode :
43436

Catégorie de l'organisme :
13

Catégorie de financement :
98

CONTENU DE LA FORMATION - SITE DE PARIS

Formation	Coût horaire	Nombre d'heures	Montant
Module 2 : L'état clinique d'une personne	12 €	70 heures	840,00 €
Module 3 : Les soins	12 €	175 heures	2.100,00 €
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers	12 €	35 heures	420,00 €
Module 7 : Transmission des informations	12 €	35 heures	420,00 €
Module 8 : Organisation du travail	12 €	35 heures	420,00 €
Suivi individuel	62,50 €	4 heures	250,00 €
Frais de Formation		354 heures	4.450,00 €
TOTAL			4.450,00 €

N.B. : Le montant de la formation n'inclut pas le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection.

Tarif en vigueur pour l'année en cours - sous réserve de modifications ultérieures

Cachet :

IRTS Paris Ile-de-France
145 avenue Parmentier 75010 PARIS
Tél : 01.73.79.51.00. Fax : 01.70.44.82.04.
Siret : 349 972 638 00010 APE : 8542 Z

Paris, le :

Manuel PÉLISSÉ
Directeur Général
de l'IRTS Paris Île-de-France